La Tour de Garde

et Messager de la Présence de Christ

"Sentinelle, Où en est la Nuit?"
"Le Matin Vient et la Nuit aussi!"
Esaie 21:11, 12

XIV^me année. Octobre 1916 — N° 10

SOMMAIRE

Pages

Observons-nous les Commandements du Seigneur ? . . . 75
- Dieu a donné aux chrétiens trois commandements 75
- Le premier et le second commandements du chrétien 76
- Le troisième commandement du chrétien 76
- D'où proviennent nos différentes épreuves . . . 76
- Exhortations à l'amour fraternel 77
- Par ceci nous connaîtrons que nous sommes en lui 77

La confession des péchés est nécessaire pour obtenir le pardon 77
- La base d'une véritable communion avec Dieu . . 78
- Les manquements et autres fautes sont des péchés 78
- Le piège trompeur de l'adversaire, Satan 78
- L'injustice commise envers les frères est inexcusable 79
- La confession des péchés précède le pardon . . . 79
- Notre texte s'adresse à l'Eglise 80
- L'épreuve d'obéissance 80

"Je veux me tenir à mon poste et me placer sur la Tour de Garde, je serai attentif pour voir ce que me dira Jehovah et ce que je répondrai à la remontrance qui me sera faite."—Hab. 2:1.

Sur la terre il y aura de l'angoisse; au bruit de la mer et des flots (le bruit de l'agitation, du mécontentement), les hommes rendront l'âme de terreur dans l'attente de ce qui surviendra sur la terre (Société); car les puissances des cieux (pouvoirs ecclésiastiques) seront ébranlés... Qaand vous verrez ces choses arriver, sachez que le royaume de Dieu est proche, Redressez-vous et levez vos têtes parce que votre délivrance approche. Luc 21 : 25, 28, 31.

La mission sacrée de ce journal.

Ce journal, actuellement répandu dans toutes les parties du monde civilisé par la Watch Tower Bible and Tract Society, fondée en 1881, pour l'extention de la connaissance chrétienne, est un des meilleurs instruments à l'usage de ceux qui veulent s'instruire dans la Bible. Il sert, non seulement de point de ralliement où les étudiants de la Bible se rencontrent pour l'étude de la Parole de Dieu, mais aussi de moyen de communication par lequel ils peuvent connaître le lieu et la date des réunions et l'époque du passage des pèlerins ou représentants : il constitue aussi un moyen d'encouragement par ses comptes rendus des conventions ou assemblées générales.

La **Tour de Garde** est écrite pour la ferme défense du seul vrai fondement de l'espérance chrétienne si généralement mis de côté, à savoir la rédemption par le sang précieux de Jésus-Christ homme qui se donna lui-même en rançon pour tous (comme prix équivalent) — I Pier. 1 : 19; I Tim. 2 : 6. Bâtir sur ce fondement avec l'or, l'argent, les pierres précieuses (I Cor. 3 : 11-15; II Pier. 1 : 5-11) de la parole de Dieu, tel est le but de ce journal qui, d'autre part, a pour mission de faire connaitre à tous « la communion du mystère de Christ... caché de tout temps en Dieu... afin que les dominations et les autorités dans les lieux célestes, connaissent aujourd'hui par l'Eglise la sagesse infiniment variée de Dieu... ce qui n'a pas été manifesté aux fils des hommes dans les autres générations, comme il a été révélé maintenant » — Eph. 3 : 5-9, 10.

Ce journal est indépendant de tout parti, de toute secte ou confession des hommes ; ses efforts tendent à ce que tout ce qui est publié dans ses pages soit de plus en plus conforme et soumis à la volonté de Dieu en Christ, telle qu'elle nous est révélée dans l'Ecriture sainte ; il a donc toute liberté pour déclarer hardiment tout ce que le Seigneur a dit dans la mesure de la sagesse divine qu'il a dégnée nous accorder. Son attitude, loin d'être dogmatique, est confiante, car nous savons ce que nous affirmons, ayant une fois entière dans les sûres promesses de Dieu. Cette publication étant employée exclusivement pour le service de Dieu, nos décisions concernaat ce qui doit paraître dans ses colonnes seront selon la volonté du Seigneur : l'enseignement de sa parole pour l'édification de son peuple dans la grâce et dans la connaissance. Non seulement nous prions nos lecteurs, mais nous les adjurons de contrôler par la Parole infaillible ce que nous avançons, nous les y renvoyons constamment pour faciliter leurs recherches.

Ce que nous trouvons clairement enseigné dans les Ecritures.

Que l'Eglise est « le temple de Dieu vivant », « son ouvrage (spécial) », dont la construction a progressé durant tout l'âge de l'Evangile — depuis que Christ devint le Rédempteur du monde et la principale pierre d'angle de ce temple ; c'est par ce temple, lorsqu'il sera achevé, que les bénédictions de Dieu seront répandues sur toutes les familles de la terre et elles auront accès auprès de lui. — I Cor. 3 : 16, 17 ; Eph. 2 : 20-22 ; Gen. 28 : 14 ; Gal. 3 : 29. Qu'en attendant, le perfectionnement des consacrés qui croient au sacrifice expiatoire de Christ, se continue ; quand la dernière de ces « pierres vivantes », élues et précieuses », aura été taillée, façonnée et finie, le Grand Architecte les réunira toutes dans la première résurrection ; le temple resplendira alors de sa gloire, et sera, pendant le Millénium, le moyen de communion entre Dieu et les hommes. — Apoc. 15 : 5-8.

Que la base de l'espérance pour l'Eglise et le monde repose sur le fait que « Jésus-Christ, par la grâce de Dieu, souffrit la mort en rançon pour tous »; et « qu'au propre temps » il sera « la vraie lumière qui venant dans le monde éclaire tout homme ». Hébr. 2 : 9; Jean 1 : 9 ; 1 Tim. 2 : 5, 6.

Que l'espérance de l'Eglise est de devenir semblable à son Seigneur « le voir tel qu'il est », de « participer à sa nature divine » et d'avoir part à sa gloire comme cohéritière, — I Jean 3 : 2 ; Jean 17 : 24 ; Rom. 8 : 17 ; 2 Pierre 1 : 4.

Que la présente mission de l'Eglise est : de perfectionner les saints en vue de leur œuvre future, de développer au sein d'elle-même toutes les grâces, d'être le témoin de Dieu auprès du monde, de se préparer pour que ses membres soient rois et sacrificateurs dans l'âge futur. — Eph. 4 : 12 ; Matth. 24 : 14: Apoc. 1 : 6 ; 20 : 6.

Que l'espérance du monde réside dans les bénédictions de la connaissance et des occasions favorables fournies à chacun pendant le Règne des mille ans de Christ. — A tous ceux qui se montreront obeissants et de bonne volonté, tout ce qui fut perdu en Adam sera restitué par leur Rédempteur et son Eglise glorifiée — tous les méchants obstinés, par contre, seront **exterminés.** Actes 3 : 19-23 ; Esaïe ch. 35. Charles T. RUSSELL, rédacteur.

LA TOUR DE GARDE

publiée par la

WATCH TOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY

13-15-17, Hicks Street, Brooklyn N. Y.-U. S. A.

C.-T. RUSSELL, président

paraît **mensuellement** et coûte, payable à l'avance, **fr. 2.50** par an, ou **fr. 4.**— pour 2 numéros envoyés à la même adresse.

Pour nos amis des Etats-Unis et du Canada, le prix est de **50** cents par an ou **80** cents pour 2 numéros au même souscripteur.

Ce journal contient des articles traduits des publications des « *Etudes des Ecritures* » et du « *Watch Tower* » (journal bimensuel anglais de 16 pages, qui coûte **5 fr.**) Les enfants de Dieu, dans la nécessité, qui, pour une raison quelconque, vieillesse, accident, infirmités, etc., ne peuvent payer le prix de l'abonnement, le recevront gratuitement sur demande.

S'adresser à la TOUR DE GARDE

Société de Bibles et Traités

7, rue de la Tour-Maîtresse, GENÈVE

ETUDES DES ECRITURES

du pasteur **RUSSELL**, de Brookyn, ouvrage publié en 6 volumes en anglais par le rédacteulr du « *Watch Tower* ». Prix de chaque vol., **2 fr.** Les deux premiers et le 6me vol. ont paru en français. (Le vol. V, « *La Réconciliation* », est sous presse).

Vol, I. « *Le Plan des Ages* », donne un aperçu du plan de Dieu révélé dans la Bible relativement à la rédemption et au rétablissement de l'homme, **2 fr.**

Vol. II. « *Le temps est proche* », traite des temps et de la manière dont se fait le second avènement du Seigneur, selon le témoignage de la Bible sur ce sujet (épuisé, nous le prêtons).

Vol. V. « *La Réconciliation entre Dieu et les hommes* » (broché) **1 fr. 50.**

Vol. VI. « *La Nouvelle Création* » (broché), **1 fr. 50.**

Le *Photo-drame de la Création*, illustré, **1 fr.**

Les sermons du Pasteur RUSSELL, paraissant chaque semaine. Abonn. d'un an payable d'avance Fr. 3.— Journaux gratuits sur demande, „**L'Etudiant de la Bible**".

Servire du Photo-drame. — Nous offrons à trois frères célibataires le privilège de travailler dans l'œuvre du Photodrame qui se donnera D. V. cet hiver dans la Suisse française, Les frères qui pourraient remplir les conditions requises et qui sont entièrement consacrés à Dieu ont ainsi l'honneur de travailler dans la vigne du Seigneur d'une façon plus active. Les frais de voyage et d'entretien seront payés. Ecrire au bureau à Genève, qui donnera les renseignements.

LES FIGURES DU TABERNACLE, brochure de 150 pages, avec illustrations, traité très profond et instructif sur « l'ombre des biens à venir ». — Prix **50 cent.** sans le port.

F. L. A. FREYTAG, gérant responsable, Rue de la Tour-Maîtresse 7
Genève (Suisse

NOTRE TÉMOIGNAGE (Matth. 10 : 32-33)

La joie et l'honneur de pouvoir participer au travail royal, à ce travail unique de la moisson, qui unit tous les vrais consacrés sous l'égide de notre cher Sauveur (Apoc. 14 : 14-16), donnent à tous ceux qui veulent suivre le Maître de discerner là où est le corps de Christ (1 Cor. 10 : 17 ; 12 : 13, 26 ; Math. 24 : 28). Le Seigneur nous a, dans ce but, promis une abondante nourriture par le moyen du serviteur fidèle et prudent que le Maître a établi sur sa maison (Matth. 24 : 45). Cette nourriture spirituelle est servie aux enfants de Dieu de langue française par les publications de la Société : Tour de Garde, Société de Bibles et Traités, à Genève. Dans la tourmente actuelle qui sévit sur toutes les nations et surtout sur la chrétienté pour éprouver ses œuvres, nous constatons que les étudiants de la Bible ne sont pas davantage épargnés, ils sont et seront éprouvés comme les autres. Que signifie cette épreuve et que signifie aussi garder sa parole, la parole de sa patiente endurance (Apoc. 3 : 10), sinon d'observer le commandement nouveau que Jésus nous a donné de nous aimer entre disciples et de donner notre vie pour les frères (1 Jean 3 : 16). Notre épreuve définitive est une épreuve d'amour (1 Jean 4 : 20-21).

Si nous gardons la parole de la patience du Seigneur, qui est l'amour, nous serons préservés de la tentation (Apoc. 3 : 10) et nous ne dirons rien de mal contre nos frères ; nous ne nous associerons pas davantage à ceux qui calomnient, nous ne participerons pas aux œuvres infructueuses des ténèbres; nous nous associerons par contre, à l'œuvre de l'Association Internationale des Etudiants de la Bible sous les auspices de la Tour de Garde et de ses publications, nous nous associerons *par la prière* aux efforts du bureau de Genève, nous joindrons nos efforts à ceux de ce bureau et nous nous mettrons à sa disposition pour l'œuvre de la propagande par le « Journal pour Tous », etc, ; nous demanderons ses conseils, la visite de ses agents, en un mot, nous tendrons à l'*unité* dans un travail bien ordonné. Dans le but de poursuivre cette unité, les diverses assemblées demanderont à leurs anciens de délibérer sur un programme d'action dans une séance administrative qui aurait lieu une fois par mois et dans laquelle l'assemblée déciderait pleinement ce qu'elle veut faire ; les anciens et les diacres se souviendraient qu'ils sont les serviteurs de l'assemblée et non ses maîtres. N'oublions pas la grande faveur que nous avons de travailler dans la moisson, éloignons-nous de tout élément d'opposition, fuyons les vaines et stériles discussions qui font perdre un temps précieux. — Eph. 5 : 16.

Le bureau de Genève a donné des indications sur la méthode de travail à suivre dans l'œuvre de propagande par le « Journal pour Tous », c'est un des meilleurs travaux du champ de la moisson.

Restons avec le Seigneur, avec ceux qui veulent travailler avec zèle dans sa moisson qui n'est certes pas terminée.

C'est « faisant ainsi » que le Seigneur doit nous trouver (Math. 24 : 46), car « celui qui moissonne (celui que le Seigneur trouve moissonnant) mérite un salaire ». Nous devons être trouvés à l'ouvrage, car celui qui dort pendant la moisson est un fils qui fait honte (Prov. 10 : 5).

LA TOUR DE GARDE et Messager de la présence de Christ

XIVe Année OCTOBRE 1916 No 10

OBSERVONS-NOUS LES COMMANDEMENTS DU SEIGNEUR ?

La loi donnée par Dieu à Israël au mont Sinaï, et résumée dans les dix commandements, ne fut donnée à aucun autre peuple, à aucune autre nation. Les Juifs sont encore régis par cette loi qui les maintient dans la servitude, par le fait que cela faisait partie du contrat d'alliance conclu par Dieu avec cette nation. Si Israël observait cette loi parfaitement ,dans tous ses détails, il lui était réservé certaines bénédictions destinées à lui seul ; si, par contre, il ne l'observait pas, il encourait certains châtiments. Cette loi ne pouvait être observée dans la perfection que par un homme parfait ; comme aucun Israélite (pas plus qu'un autre humain), n'était parfait, aucun d'entre eux ne put observer la loi divine ; aucun Juif, par conséquent ne put obtenir les bénédictions promises. Tous, au contraire, subirent plus ou moins la condamnation ou châtiment qui menaçait ceux qui n'observaient pas la loi. Jésus dit : « Aucun de vous n'observe la loi » (Jean 7 : 19) et Paul écrivit : « Nul ne sera justifié devant Dieu par les œuvres de la loi ». — Rom. 3 : 20.

Les efforts du peuple d'Israël pour observer la loi, lui attirèrent cependant de grandes bénédictions ; les anciens dignitaires, nous dit l'apôtre, qui s'efforcèrent en toute fidélité d'obéir aux commandements de Dieu, obtiendront une grande récompense (Héb. 11 : 38-40). Le Messie après avoir fondé son royaume spirituel, établira les anciens dignitaires, princes et gouverneurs de toute la terre ; ces derniers seront sous l'autorité de Christ et de son Eglise élue, qui seront des êtres spirituels.

Jésus, lorsqu'il était dans la chair, membre de la race d'Adam possédait une vie complète, parce qu'elle avait été transférée de l'état spirituel, dans le sein de la vierge Marie qui fut sa mère. Jésus n'hérita donc ni le péché ni sa condamnation, mais il naquit « saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs » (Héb. 7 : 26.) Jésus, homme parfait, fut capable d'accomplir ce que nul autre membre de la famille humaine ne put accomplir. Il accomplit la loi entièrement, dans tous ses détails ; il fit même plus que d'accomplir la loi ; il sacrifia les droits et les privilèges terrestres auquels il avait droit, selon la loi. Jésus a donc des mérites, des droits à la vie terrestre, indépendamment de la vie spirituelle qu'il possède maintenant. de cette vie spirituelle qui lui fut donnée par le Père céleste comme récompense de son obéissance, jusqu'à la mort, « même jusqu'à la mort de la croix. — Phil. 2 : 8.

C'est cette vie terrestre qui forme la base de la nouvelle alliance que Dieu établira, selon ses promesses avec les humains, par le Messie glorifié. Au temps marqué, Jésus utilisera les mérites de son sacrifice, c'est-à-dire de ses droits à la vie humaine, comme une pleine satisfaction ou compensation pour la désobéissance d'Adam. Ayant ainsi racheté les humains, en donnant un prix équivalent, le Rédempteur suprême prendra possession de ce qui lui appartient, c'est-à-dire l'homme et la terre, sa demeure. Pendant mille ans il aura ainsi le privilège de venir en aide à tous les membres de la famille d'Adam, qui voudront être libérés du péché, des imperfections et de la mort, qui désireront devenir parfaits et posséder la vie éternelle. Ces bénédictions ne pouvaient pas être données aux humains sous l'alliance de la loi, parce qu'ils ne pouvaient pas observer les clauses de cette alliance, mais elles seront accordées aux humains dociles et obéissants qui voudront accepter les conditions de grâce de la nouvelle alliance. Cette alliance a des promesses de miséricorde et de pardon pour tous ; elle promet aux humains d'ôter leur cœur de pierre et de leur donner un cœur de chair, de renouveler un esprit bien disposé chez tous ceux qui seront bien exercés par les corrections infligées durant le règne messianique de gloire, et qui profiteront des privilèges de ce temps béni.

DIEU A DONNÉ AUX CHRÉTIENS TROIS COMMANDEMENTS

Les chrétiens, disciples de Jésus, choisis parmi les gentils, ne furent jamais soumis à la loi mosaïque donnée aux Juifs sur le mont Sinaï. Ces chrétiens-là sont reçus dans la famille de Dieu sous une alliance différente, celle qui dit : « Rassemblez-moi mes fidèles, qui ont fait alliance avec moi par le sacrifice ! » (Ps. 50 : 5). Jésus, après avoir rempli complètement toutes les conditions et exigences de l'alliance de la loi sous laquelle il naquit, put entrer dans cette alliance basée sur le sacrifice. Il fut le premier et le Chef, la Tête de la maison (ou famille) des saints ; il conclut cette alliance par le sacrifice avec Dieu, convint de *sacrifier sa vie et ses droits* terrestres ; c'est ainsi qu'il accomplit la volonté du Père jusqu'à la mort. Sa fidélité dans l'accomplissement de son sacrifice fut récompensée ; Jésus obtint la meilleure résurrection dans la gloire, l'honneur et l'immortalité, il obtint la nature divine.

Pendant l'âge évangélique actuel, des saints ont répondu à l'invitaion qui leur fut faite de marcher sur les traces de Jésus. Par les mérites de son sacrifice, Christ eut le privilège d'être l'Avocat auprès du Père, des membres du petit troupeau, des élus appelés à être l'Epouse de Jésus et ses cohéritiers. Il leur a imputé ou attribué ses mérites, afin que leur sacrifice fût complet et agréable à Dieu. Chaque disciple de Christ, encouragé en comprenant l'esprit de dévouement qui remplissait le Maître, non seulement *conclut* avec Dieu *la même alliance* que lui, mais aussi en *observa* les clauses avec le secours de son Rédempteur dans la gloire ; c'est ainsi que ces fidèles deviendront par lui

« plus que vainqueurs » et seront ses cohéritiers dans son Royaume.

C'est à ces chrétiens-là que l'apôtre écrit : « Vous êtes, non sous la loi, mais sous la grâce ». Ils ne sont donc pas sous l'alliance de la loi ; il ne leur est pas demandé une obéissance absolue et parfaite à la loi juive. Ils sont sous la grâce, dans les faveurs de Dieu, qui n'exige pas d'eux l'entier accomplissement de la loi, ce dont ils ne seraient d'ailleurs pas capables. L'apôtre nous dit, par contre, que la justice de la loi (c'est-à-dire ses véritables exigences et l'esprit dans lequel elles doivent être observées) est « accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'esprit » (Rom. 8 : 4). Les chrétiens ne sont donc pas sous l'alliance de la loi ; ils doivent néanmoins obéir à la volonté de Dieu exprimée par l'esprit de la loi juive, et cela dans la mesure de leur compréhension.

LE PREMIER ET LE SECOND COMMANDEMENTS DU CHRÉTIEN

Voulant faire ressortir l'esprit de la loi donnée aux anges, au monde et aux chrétiens, Jésus dit que cet esprit tout entier est contenu dans deux commandements : 1° « Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée » ; 2° « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » Tous les chrétiens et les anges connaissent cette loi et se rendent compte de leur responsabilité à l'égard de cette loi, selon le degré de leur capacité et de leurs connaissances, mais ni les anges, ni les chrétiens ne sont sous l'alliance de la loi, conclue avec la nation d'Israël seule.

Tout disciple de Jésus doit comprendre qu'il est enrôlé sous la bannière de la justice divine, de la vérité et qu'il a consacré toute sa vie pour servir le Maître, étant soldat de la croix. Comment ne ferait-il pas son possible pour aimer et servir son Père céleste de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa pensée ? Comment pourrait-il refuser d'obéir au commandement divin, tu aimeras ton prochain comme toi-même ? Comment pourrait-il ne pas être bon, généreux ? Comment pourrait-il être égoïste ? La nouvelle créature, il est vrai, peut trouver difficile de consacrer son esprit et sa force au Seigneur, difficile d'agir avec une justice parfaite à l'égard de son prochain, mais, c'est son désir, son intention de le faire, elle fait tous ses efforts pour accomplir ces commandements chaque jour, pour combattre le bon combat contre les faiblesses héréditaires de sa chair, de sa vieille nature. Plus elle aimera le Seigneur, plus elle montrera d'ardeur dans ce bon combat ; la récompense qu'elle recevra de la part du Père céleste à la fin, sera aussi proportionnée à son zèle et à son amour.

Quelles luttes, inconnues de leur prochain, doivent soutenir les disciples du Seigneur, quels qu'ils soient ! Le monde ne voit pas et ne connaît pas ces luttes, ces combats, mais ils n'en sont pas moins réels, véritables ; le Seigneur se souvient de la loyauté, de la fidélité de ceux qui ont fait alliance avec Lui par le sacrifice, de ceux qui lui ont consacré tout leur temps, tous leurs talents, toutes leurs forces, toutes leurs perspectives. Ceux qui se sont consacrés doivent vivre leur consécration chaque jour, chaque heure ; ils doivent présenter leur corps en « sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu », ce qui est leur culte raisonnable ». — Rom. 12 : 1.

Si ces fidèles sont faibles selon la chair, ils doivent se rappeler qu'ils ne sont plus aux yeux de Dieu des êtres charnels ou humains, les faiblesses de la chair ayant cessé d'exercer leur influence sur eux, car ils sont maintenant de nouvelles créatures en Jésus-Christ ; pour eux, les anciennes choses sont passées et toutes choses sont devenues nouvelles. Ils ont de nouvelles ambitions, un nouvel idéal, de nouvelles relations avec Dieu. Ils n'aiment pas le péché, mais ils aiment la justice ; ils haïssent le péché, ils se sont enrôlés jusqu'à la mort pour combattre le péché, surtout dans leur propre chair. Ils ont la satisfaction de savoir que, si leurs semblables ignorent leurs luttes, leurs courageux efforts, faits dans le but de combattre le péché, le Seigneur les connaît. Il ne regarde pas à l'homme extérieur mais au cœur et Il ne juge pas selon la chair, mais selon l'esprit, le cœur, les intentions, les efforts. Certains soldats de la croix, vaillants et forts, méconnus du monde, seront cependant couronnés et auront part au Royaume avec Jésus.

LE TROISIÈME COMMANDEMENT DU CHRÉTIEN

Il semble, à première vue, que ces deux commandements dont parle Jésus, comprennent tout ce que la justice peut exiger, et il en est ainsi en effet ; la justice ne demande rien de plus que ce qui est contenu dans ces deux commandements. Pourquoi donc Jésus donna-t-il un autre commandement, un troisième et nouveau commandement qui est plus important que tout ce que la loi divine exige ? Ce troisième commandement n'est donné qu'à ceux qui deviennent les disciples de Jésus. Dieu ne donna pas ce troisième commandement à Jésus, mais le Maître s'en chargea volontairement et donna sa vie en sacrifice ; ces obligations, la loi ne pouvait pas, en toute justice les exiger. Le Père céleste ne put pas exiger cela de Jésus, aussi ne le lui commanda-t-il pas ; mais Il promit la gloire, l'honneur, l'immortalité, la nature divine et le royaume messianique au Fidèle qui voudrait conclure avec Lui l'alliance basée sur le sacrifice. C'est de cette manière que Dieu demanda à Jésus d'observer ce commandement.

C'est pourquoi Jésus conclut cette alliance basée sur le sacrifice, allant ainsi au delà de ce que la loi exigeait d'Israël. Lorsque Jésus montra à ses disciples quelles étaient les conditions à remplir pour que lui-même devienne leur Avocat, et aussi celles qu'ils devaient remplir afin d'avoir part avec lui aux choses célestes, il leur montra l'importance spéciale de ce troisième commandement : Je vous donne un commandement nouveau « aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés » (Jean 15 : 12). L'apôtre Paul nous dit que Christ nous a aimés au point de mourir pour nous, il nous dit aussi que tous les véritables disciples de Jésus, possédant son esprit ,devraient de même considérer comme le sujet d'une grande joie, le privilège de donner leur vie au service de Dieu en faveur des frères. « Nous devons donner notre vie pour les frères. »

Les yeux de notre compréhension s'ouvrirent de plus en plus et nous vîmes la longueur et la largeur, la profondeur et la hauteur de l'amour de Dieu, c'est pourquoi nous fîmes des efforts toujours plus grands pour aimer et servir notre Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos pensées et de toutes nos forces. Nous avons aussi appris à apprécier toujours mieux, la nécessité d'agir justement et avec bonté envers les membres de notre famille, envers nos voisins et envers tous les humains ; nous avons appris à aimer notre prochain comme nous-mêmes. Nous nous sommes peut-être réjouis des progrès que nous avons faits, mais nous avons cependant besoin d'encouragements dans nos combats contre la vieille nature.

D'OU PROVIENNENT NOS DIFFÉRENTES ÉPREUVES

Maintenant, nous connaissons le nouveau commandement, nous savons qu'il exige de nous un plus grand dévouement au Père céleste pour accomplir sa volonté, un plus grand dévouement à notre Sauveur qui nous guide. Nous devons observer la loi de la justice à l'égard de notre Père céleste et aussi à l'égard de nos semblables. A l'égard des frères de la famille de la foi,

nous devons aller *au delà* des exigences de la loi de la justice, nous devons *souffrir* nous devons nous *sacrifier* en leur faveur, dans leur intérêt. « Nous devons donner notre vie pour les frères ». Combien est grande la profondeur pénétrante et la portée de cette alliance par le sacrifice ! C'est une chose étrange qui nous est demandée là ! Pourquoi donc est-ce pour les *frères* que nous devons nous sacrifier, donner notre vie ?

A première vue, quelqu'un dira peut-être qu'il est plus facile de se sacrifier pour les frères que pour le monde ; cependant, certaines expériences nous prouvent que nombre de chers enfants de Dieu qui font leurs efforts pour observer les deux premiers commandements, trouvent plus facile le sacrifice de leur temps et de leurs forces au service du *monde* qu'au service des *frères*. Quoi qu'il en soit, nous sommes tentés d'attendre ou d'exiger davantage des frères que des autres gens, nous somme tentés d'être moins indulgents pour les faiblesses des frères que pour celles des gens du monde. Il n'y a, semble-t-il, pas d'épreuves plus nombreuses pour les enfants de Dieu dans les grâces spirituelles, que celles qui sont suscitées entre eux, les épreuves que les uns font subir aux autres et vice-versa. Ce n'est pas là une simple *théorie*, la *chose est prouvée*.

Dans toutes les parties du monde, il y a des épreuves parmi les assemblées. En effet nous lisons dans les Ecritures : L'Eternel jugera « son peuple » et aussi : « L'Eternel votre Dieu vous met à l'épreuve ». Les épreuves et les criblages se font sentir ; nombre des fidèles, des bien-aimés du Seigneur qui ont fait alliance avec Lui par le sacrifice, paraissent ne pas comprendre que les frères qui troublent les assemblées sont les moyens dont Dieu se sert pour les éprouver, pour éprouver ses enfants, afin qu'ils montrent leur amour pour le Père céleste, pour sa Parole, pour sa volonté, afin qu'ils montrent leur justice à tous les hommes et agissent à l'égard de leurs semblables comme ils voudraient qu'on agisse à leur égard, afin qu'ils montrent leur esprit de sacrifice de soi-même et ce qu'ils peuvent faire ou supporter pour les frères, s'ils peuvent donner leur vie pour les frères.

EXHORTATIONS A L'AMOUR FRATERNEL

Nous craignons bien que certains frères, parmi les fidèles du Seigneur, ne comprennent pas la situation et ne soient pas des vainqueurs dans ce domaine-là ; nous craignons que leur place dans la sacrificature royale ne soit compromise. Nous ne blâmons personne, nous ne cherchons pas à trouver quelqu'un en faute, mais nous encourageons tous les frères et sœurs à se souvenir de l'alliance par le sacrifice dans laquelle nous sommes entrés et qui exige de nous l'observation du troisième commandement, qui veut que nous nous aimions les uns les autres comme le Maître nous a aimés ; il nous a aimés jusqu'à donner sa vie pour nous.

Si nous comprenions véritablement ces choses, si nous éprouvions plus d'affectueuse sympathie les uns pour les autres, nous serions moins disposés à prêter de mauvais motifs à la conduite ou aux paroles de nos frères et sœurs. Nous serions heureux d'admettre qu'ils sont sincères, même si nous ne sommes pas complètement d'accord avec leur manière d'agir ou leurs discours. Même si nous sommes remplis d'amour pour les frères, nous pouvons refuser de nous associer à eux dans certaines affaires que nous jugeons être peu sages et en désaccord avec les Ecritures ; cependant nous leur exposerons la chose avec bonté, avec affection et avec douceur afin de les aider et de leur être utiles.

Que chacun apporte tous ses soins à se juger *lui-même !* Surtout, ne condamnons pas nos frères et sœurs ! Que chacun scrute son propre cœur et recherche les véritables motifs qui dirigent ses *actions*, ses *paroles* dans tous les *rapports* qu'il entretient avec les frères. Admettons toujours que les autres membres de l'ecclésia ont autant d'amour que nous et sont aussi fidèles au Seigneur que nous-mêmes. Souvenons-nous que c'est un privilège de sacrifier nos propres préférences et nos aises en faveur de nos frères et sœurs, si elles ne sont pas cependant en opposition avec des principes essentiels ; nous pouvons même sacrifier des principes fondamentaux de justice s'ils ne concernent que *nos intérêts personnels* et si la paix, la communion et la prospérité des frères peuvent être conservées par ce moyen.

Aimez comme des frères doivent aimer ! Soyez pleins de bonté, indulgents, doux les uns à l'égard des autres, pardonnez-vous les uns les autres, comme Dieu vous a pardonné par Christ. — Eph. 4 : 32.

PAR CECI NOUS CONNAITRONS QUE NOUS SOMMES EN LUI

Parlant des preuves certaines qui permettent de reconnaître positivement si un enfant de Dieu est engendré du saint esprit, il paraît extraordinaire que l'apôtre dise : « Nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie, *parce que nous aimons les frères* » (1 Jean 3 : 14.) Il est vraiment étonnant que l'amour pour les frères soit notre épreuve suprême ; nous avons déjà mentionné la chose dans les « Etudes des Ecritures ». Il est vraiment à craindre que cette épreuve ne soit de plus en plus manifeste et forte jusqu'au terme où se réaliseront nos espérances.

L'apôtre Jean a dit : « Petits enfants, n'aimons pas en paroles et avec la langue ,mais en actions et avec vérité » (1 Jean 3 : 18), il nous fait ainsi comprendre que cette mise à l'épreuve a un *caractère* absolument *personnel ;* chacun de nous est soumis à cette épreuve. *Sans aucun doute*, tôt ou tard, notre bonne volonté de nous sacrifier dans l'intérêt de nos frères sera éprouvée et *déterminera si* chacun de *nous* est *fidèle* et *loyal* à son alliance par le sacrifice ou, au contraire, s'il est *infidèle*. Que l'amour pour les frères, le sacrifice de notre vie pour les frères soient l'objet d'une étude personnelle et d'une mise en pratique continuelle dans notre cœur, dans notre esprit, nos pensées, nos paroles et nos actions. Prions les uns pour les autres dans ce domaine-là et exhortons-nous mutuellement à mettre en pratique ces conseils, nous efforçant d'être remplis de l'esprit du Maître !

LA CONFESSION DES PÉCHÉS EST NÉCESSAIRE POUR OBTENIR LE PARDON

« Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner et pour nous purifier de toute iniquité. — 1 Jean 1 : 9.

L'apôtre Jean n'adresse pas ces paroles aux incrédules, aux gens qui n'ont pas reçu la justification par la foi, aux pécheurs non-régénérés ; il les adresse au contraire aux personnes justifiées, sanctifiées en Jésus-Christ, et il se classe parmi elles en disant, « nous ». On a cru trop souvent que ce passage et d'autres analogues s'adressaient aux pécheurs en général, c'est une erreur profonde qui a porté préjudice à deux classes de personnes.

1° Tout d'abord aux pécheurs non-régénérés qui n'ont pas vu la différence existant entre l'Eglise et le monde et croyant aussi que tous les humains indistinctement ont accès auprès de Dieu, peuvent le prier et recevoir le pardon de leurs fautes journalières. Cette

interprétation est la cause que certaines personnes n'ont pas compris la nécessité de posséder une foi absolue dans la réconciliation, la nécessité aussi de conclure une alliance avec Dieu qui nous donne les droits de fils, lorsque nous acceptons les conditions de l'alliance de la grâce, de l'alliance basée sur le sacrifice (Ps. 50 : 5). Chacun devrait apprendre au contraire qu'il faut d'abord se repentir et ensuite accepter positivement Christ comme Sauveur personnel ; ce sont là des conditions *adsolument nécessaires* pour pouvoir être accepté dans le bien-aimé du Père. De telles personnes sont considérées comme « fils de Dieu », elles jouissent des privilèges que le Seigneur accorde aux membres de sa famille, c'est-à-dire de lui adresser leurs prières, d'entrer en communion avec Lui, d'être l'objet de ses soins paternels, de sa protection dans toutes leurs affaires et intérêts terrestres, de posséder ses faveurs et le pardon de leurs fautes journalières par les mérites du grand souverain Sacrificateur, Jésus-Christ le Juste.

2o La fausse interprétation de ce passage a eu un mauvais effet sur certains chrétiens qui, allant à l'extrême opposé, ont prétendu qu'ils ne commettent plus de péchés depuis que leurs fautes passées ont été pardonnées par la grâce de Dieu et qu'ils ont fait alliance avec le Père. C'est ce qu'enseigne la secte religieuse des cœurs purs ; ces gens prétendent être *véritablement* parfaits en pensées, en paroles et en actes (et non simplement *considérés* comme tels par Dieu) ; ils se *trompent eux-mêmes* et se rendent coupables de graves erreurs, selon les paroles de l'apôtre Jean dans le verset qui suit notre texte.

LA BASE D'UNE VÉRITABLE COMMUNION AVEC DIEU

L'apôtre Jean dit quel est son but en écrivant cette épître : « Nous écrivons ces choses, afin que votre joie soit parfaite ». Il est évident que la plupart des chrétiens n'ont jamais compris quelle plénitude de joie, de paix et de bénédiction il leur est possible d'obtenir ; trop nombreux sont ceux qui se contentent des rudiments, des premiers principes de la doctrine de Christ ; c'est pourquoi l'apôtre Paul dit que ces chrétiens-là sont encore « des enfants en Christ » (1 Cor. 3 : 1, 2 ; Héb. 5 : 12-14). Ces personnes reçoivent naturellement une certaine bénédiction d'une communion, si faible soit-elle, avec le Seigneur, mais elles ne possèdent pas la plénitude de la joie qu'elles pourraient obtenir si elles progressaient dans la grâce et dans la connaissance jusqu'à ce qu'elles arrivent à la stature parfaite d'un homme en Christ. Le but de l'apôtre en écrivant cette épître est de pousser les croyants à apprécier leurs privilèges et à en jouir avec un esprit sincère, afin qu'ils puissent, de ce fait, croître et se développer.

L'apôtre suit l'exemple de notre Seigneur Jésus en représentant la vérité et la justice par la lumière, et le péché ainsi que tout ce qui est mal par les ténèbres, c'est-à-dire l'opposé. Dieu lui-même, serait ainsi considéré comme la Lumière parfaite, « il n'y a point de ténèbres en Lui », il n'y a en Lui ni péché ni imperfection. L'apôtre, ayant cette pensée, montre que nous devons aspirer à croître en Dieu en bonté et en pureté, dans sa communion, il nous fait comprendre aussi que ce serait commettre un péché de dire à d'autres ou de s'imaginer que l'on marche avec Dieu, que l'on a communion avec Lui si, au contraire, l'on marche dans les ténèbres et le péché. Ceux qui disent de telles choses se trompent eux-mêmes et trompent leur prochain. Ils ne peuvent tromper Dieu et ainsi ils sont privés des bénédictions accordées à ceux qui marchent « dans la lumière ».

D'autre part, si nous marchons dans la lumière, en harmonie avec Dieu, si nous avons communion avec Lui, nous serons aussi en communion avec tous nos frères qui ont les mêmes sentiments. « Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit », au point d'avoir communion avec lui, de ressentir une réelle joie spirituelle à son contact, n'est pas du tout en harmonie avec Dieu ni en communion avec Lui.

Qui donc sont les frères ? Notre Seigneur nous dit que ceux qui prétendent lui appartenir ne sont pas tous de véritables frères. Il dit : « Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, (ne seront pas tous reconnus comme mes frères et mes cohéritiers), mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux ». Ce n'est donc pas seulement à cause de ce que nous *professons* être, que nous sommes acceptés par le Seigneur, mais bien à cause de nos actions. Jésus dit encore : « Qui sont mes frères ?... quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère ». — Matth. 7 : 21 ; 12 : 48-50.

Nous n'allons pas dire que nous avons communion avec tous ceux qui portent le nom de chrétien et que c'est là une preuve de notre communion avec le Père et de notre marche dans la lumière. Nous devons avoir une véritable communion avec ceux seuls qui s'efforcent de faire la volonté du Père, de servir sa cause, de mettre en pratique les enseignements de sa Parole dans leurs *actions* aussi bien qu'en montrant ce qu'ils professent être. Il doit s'établir, entre tous ces chrétiens-là un *lien* connu ou caché, une *fraternité*, une union véritable ce lien est la seule foi, le seul baptême dans le seul Seigneur.

LES MANQUEMENTS ET AUTRES FAUTES SONT DES PÉCHÉS

Si nous avons communion avec les frères, avec le Seigneur et avec tous ceux qui possèdent le saint esprit, si nous marchons dans la lumière, si nous suivons les traces de Christ aussi bien que nous en sommes capables, cela ne veut pas dire que nous n'avons plus d'imperfections ou que nous ne péchons plus du tout. Dans les conditions de notre alliance de grâce, Dieu ne considère comme péché que le mal commis *volontairement*, mais il nous est quand même impossible d'éviter toute faute, tout manquement, parce que nos tentations sont multiples, notre chair faible et parce que nous avons des prédispositions héréditaires à commettre le péché. Toutes nos fautes sont appelées des péchés, comme nous le montre notre texte ; « le péché est la transgression de la loi », qu'il soit commis volontairement ou *involontairement*.

Selon les plans de Dieu et selon son alliance de la grâce établie avec ses enfants, le Seigneur ne considère pas nos fautes involontaires et nos manquements comme des péchés, mais, lorsque nous avons recours au grand souverain Sacrificateur, il purifie ces fautes par les mérites du sang précieux. Le sang de Jésus-Christ notre Seigneur nous purifie ainsi de tout péché, il nous garde purs du péché, si nous avons recours à lui continuellement pour obtenir le pardon, dans le sentiment de nos nombreuses imperfections de la chair.

LE PIÈGE TROMPEUR DE L'ADVERSAIRE, SATAN

Plus loin dans la même épître, l'apôtre emploie le terme « péché » dans un sens différent de celui de notre texte ; il dit : « Quiconque demeure en lui ne pèche point ; quiconque pèche ne l'a pas vu et ne l'a pas (même) connu... Celui qui pèche est du diable... Quiconque est engendré de Dieu ne pratique pas le péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui ; et il ne peut pécher, parce qu'il est engendré de Dieu ». Il dit encore : « Quiconque est engendré de Dieu ne pèche point ; mais celui qui est engendré de Dieu se garde lui-même, et le malin ne le touche point. — 1 Jean 3 : 6-9 ; 5 : 18.

Dans ces passages, l'apôtre emploie le mot péché dans un sens absolu, complet, il signifie péché *volontaire*, péché commis de propos délibéré, péché commis avec intention ; là le mot péché ne veut pas dire seulement, manquements ou fautes peu graves commises entièrement ou en partie à cause des imperfections héréditaires de la chair. Selon l'apôtre, aucun individu qui a été engendré de l'esprit du Seigneur, de l'esprit de sainteté et de vérité ne peut éprouver d'attraction pour le péché et aller jusqu'à le commettre volontairement, intentionnellement et en toute connaissance de cause. Ceux qui aiment le péché au point de le commettre volontairement et de l'approuver, après avoir connu la vérité, sont des enfants des ténèbres, qui aiment les ténèbres et prouvent ainsi qu'ils ont l'esprit ou les dispositions de Satan.

L'INJUSTICE COMMISE ENVERS LES FRÈRES EST INEXCUSABLE

A première vue, certaines personnes pourraient dire qu'elles sont sûres de ne jamais désirer commettre le péché volontairement, intentionnellement, ayant un but arrêté. Chers amis, le péché peut nous envahir étant au début, un péché involontaire, mais il peut devenir volontaire par la suite. Une faute commise par nous à notre insu, ou plus ou moins avec le consentement de notre volonté, peut devenir *par la suite* un péché véritable, commis de propos délibéré, volontairement, si nous arrivons à une connaissance claire de la vérité relativement à ce péché et si ensuite nous ne nous repentons pas devant le Seigneur si, dans la mesure du possible, nous ne réparons pas le tort commis à l'égard de nos semblables. Conserver un péché sur sa conscience, sachant parfaitement que c'est un péché (simplement parce que, au temps où il fut commis nous étions dans l'ignorance à l'égard de ce péché), puis refuser de se repentir en justifiant à nos yeux ce péché après l'avoir pleinement reconnu, c'est pécher *volontairement ;* ce péché, involontaire au début, devient donc un péché volontaire.

Avec une parfaite compréhension de ces choses-ci, les enfants de Dieu ne toléreront pas dans leur esprit la plus petite injustice, le plus petit mensonge, la plus légère fausseté à l'égard d'autrui ou de qui que ce soit. Le fond de cet enseignement est contenu dans ce commandement de notre Seigneur : « Si tu présentes ton offrande à l'autel (si tu veux offrir tes services au Seigneur, si tu veux l'adorer ou le remercier), et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi (si tu lui as fait tort en pensées, par des paroles ou des actes), laisse-là ton offrande devant l'autel (ne pense pas que ton offrande sera acceptée par Dieu si tu pratiques l'injustice dans ton cœur ou ouvertement envers ton prochain), et va d'abord te réconcilier avec ton frère (demande-lui pardon, explique-lui à fond le tort que tu lui as causé) ; puis, viens présenter ton offrande (alors tu seras assuré que le Seigneur, le Dieu tout-puissant acceptera ton offrande avec joie, parce que ton cœur est dans de bonnes dispositions) ». — Matth. 5 : 23, 24.

En parlant de ceux qui pèchent volontairement l'apôtre Paul emploie un langage figuré très expressif, il déclare que s'ils ont dans le cœur des dispositions au péché, s'ils ne sont pas opposés au mal, ils sont les adversaires du Fils de Dieu qui était étranger au péché sous toutes ses formes, tellement qu'il donna sa vie pour nous racheter de la malédiction et de la puissance du péché. L'apôtre dit que ceux qui pèchent volontairement peuvent être considérés comme les ennemis de Christ, ils le foulent aux pieds, ils rejettent sa bonté et son amour, ils dédaignent sa miséricorde et sa faveur, ils méprisent ses instructions et sa justice ; Paul dit que s'ils ont été une fois sanctifiés par la foi au sang précieux de Christ purifiant du péché, et retournent ensuite au péché, ils montrent qu'ils méprisent le sang réconciliateur, ne le considèrent plus comme une chose sacrée, ils le regardent au contraire comme une chose commune ; ils méprisent l'esprit de la faveur divine qui leur avait offert la liberté, la délivrance du joug du péché et ensuite la délivrance du châtiment ,la mort, qui en est la conséquence, la faveur divine qui leur avait donné la possibilité, étant enfants de Dieu, d'obtenir la couronne de la vie éternelle. — Héb. 10 : 26-29.

LA CONFESSION DES PÉCHÉS PRÉCÈDE LE PARDON

Revenons à l'autre emploi du terme péché que nous trouvons dans le contexte ; là il désigne les fautes, les imperfections contre lesquelles les enfants de Dieu luttent de tout leur cœur, cherchant à les extirper de leur corps mortel. C'est contre ces fautes qu'ils combattent continuellement le bon combat, ils deviennent des vainqueurs, et des plus que vainqueurs par celui qui les a aimés, qui les a rachetés par son sang précieux. L'apôtre fait voir que quelques personnes sont en danger d'aller à l'autre extrême et de dire qu'elles ne commettent plus aucun péché ; elles se tromperaient ainsi elles-mêmes et seraient prises dans les pièges de l'adversaire, Satan.

Certains chrétiens qui cherchent à vivre pieusement, prétendent qu'ils ont atteint la perfection dans leur vie ; d'autres admettent qu'ils sont imparfaits et vont à Christ continuellement pour être purifiés par son sang précieux ; est-il indifférent d'agir d'une manière ou de l'autre ? Non, certes pas, car si nous confessons nos péchés, c'est alors qu'ils peuvent être pardonnés. Les personnes donc, qui croient ne commettre aucun péché, aucune faute, et n'avoir aucune imperfection, en ont justement beaucoup qui ne sont pas pardonnés, pas annulés et Dieu leur demandera compte de tous ces péchés ; dans de telles conditions, Il les jugera indignes d'aller plus loin dans le sentier de la lumière, d'être conduites par le saint esprit dans la hauteur, la profondeur, la longueur, la largeur de l'amour et de la sagesse de Dieu, révélés dans sa Parole, servant de nourriture au temps convenable à la famille de la foi.

Il n'y a qu'une bonne voie à suivre dans la foi, une bonne manière de se conduire pour pouvoir jouir d'une communion complète avec le Seigneur. Ceux qui suivent une autre voie font Dieu menteur ; Dieu dans ce cas ne peut avoir aucune communion avec eux, mais Il les laisse dans les ténèbres et dans leur propre voie. Nous ne nous étonnons plus donc, si tant de personnes sont encore dans les ténèbres et ne donnent aucune preuve qu'elles jouissent de la communion avec Dieu, lorsque nous constations combien le nombre est petit des chrétiens qui confessent leurs fautes, cherchent à les vaincre et à en être purifiés de la seule manière voulue de Dieu et approuvée par Lui.

Ces choses ne sont pas écrites pour nous suggérer l'idée que nous pouvons pécher impunément, nous laisser entraîner à des fautes par notre insouciance et notre légèreté, sans prendre garde aux enseignements de la Parole divine et que nous pouvons aller ensuite sans autre auprès du Seigneur pour obtenir le pardon. Ces promesses de la Parole de Dieu, qui nous parlent de sa faveur, de son désir de nous pardonner sont destinées à produire dans notre cœur une douce influence qui nous aidera à éviter soigneusement le péché et à maintenir une communion constante avec Celui qui est la perfection de la lumière et de la sainteté. « Je vous écris ces choses afin que vous ne péchiez point », nous dit Jean, afin que vous ne deveniez pas orgueilleux, pleins de vos propres mérites, pleins de votre propre justice et ainsi abominables aux yeux du Seigneur ; je vous écris ces choses afin que vous vous corrigiez

de vos faiblesses, de vos imperfections, afin que vous vous appuyiez sur la grâce de Dieu en Christ, pour être pardonnés et recevoir la force de combattre le bon combat contre le péché.

NOTRE TEXTE S'ADRESSE A L'ÉGLISE

«Si quelqu'un (qui est en Christ) a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste ». Ces paroles « si quelqu'un » font allusion à ceux qui sont en Christ, à ceux qui ont accepté les conditions de l'alliance de la grâce ; cette épitre s'adresse à ceux-là seuls. Le monde n'a pas d'Avocat auprès du Père, parce qu'il n'a pas accepté Christ. Jésus n'est l'Avocat que de ceux qui l'ont accepté et qui font leurs efforts pour vaincre le péché.

Notre Avocat est plus qu'un avocat, plus qu'un représentant au tribunal de Dieu, s'intéressant à notre bonheur, à notre pardon ; il est aussi celui qui donna sa vie pour nous et qui, au Calvaire termina l'œuvre préparatoire d'une propitiation (réparation, satisfaction) pour nos péchés, c'est pourquoi nous pouvons aller « avec assurance (confiance) au trône de la grâce » ; nous pouvons alors comprendre que Dieu est pour nous et que le Seigneur Jésus a compassion de nous, qu'il est notre Avocat, nous pouvons comprendre, surtout, la grandeur des mérites du sacrifice que Jésus a déjà déposés devant la justice divine et qu'il a attribués entièrement à ceux qui l'aiment et lui obéissent après avoir accepté les conditions posées par le Père.

Jésus-Christ est « une victime expiatoire pour nos péchés (les péchés de l'Eglise), non seulement pour les nôtres, mais *aussi pour ceux du monde entier* », nous dit l'apôtre. Qu'est-ce que cela signifie? Jésus est-il l'Avocat du monde entier ? Non ; le monde n'a pas été appelé et attiré à la sainteté et à la vérité. Pendant l'âge actuel, nul ne peut venir à Christ si le Père ne *l'attire*. Maintenant, celui qui a des oreilles pour entendre, est seul attiré par l'influence de la vérité. Le plus grand nombre des humains n'ont jamais entendu parler de la grâce de Dieu, ni de la propitiation et du pardon préparés pour tous par Christ. Le nombre est en effet restreint de ceux qui ont goûté combien « le Seigneur est bon » et miséricordieux.

La propitiation est faite pour les péchés du monde entier ; chaque membre de la race humaine doit arriver à connaître ces choses et aura la possibilité de jouir des bénédictions qui lui sont réservées par Dieu. C'est dans ce but que l'âge millénaire grandiose a été promis et préparé ; c'est de cet âge de bénédictions pour « toutes les familles de la terre » que le Seigneur parle par la bouche du prophète en ces termes : En ce jour « les yeux des aveugles s'ouvriront et les oreilles des sourds seront ouvertes ». Notre Seigneur dit aussi en parlant de cette ère-là : « Et moi, quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi ». C'est parce que Jésus a été élevé comme une victime expiatoire, comme une offrande pour le péché, « pour les péchés du monde entier », qu'il aura un jour le privilège, ayant été glorifié, d'être le Juge du monde de pouvoir accorder le pardon, la réconciliation et offrir le rétablissement à tous ceux qui lui obéiront de tout leur cœur ; « quiconque n'écoutera pas ce prophète sera exterminé du milieu du peuple » dans la seconde mort. — Act. 3 : 23.

L'ÉPREUVE D'OBÉISSANCE

Maintenant, Dieu n'attire pas à Lui les gens par force, mais il les presse de venir à Lui par le moyen de la connaissance de la vérité ; dans l'âge millénaire, Dieu n'attirera pas non plus les humains à lui par la force, mais par l'influence de la justice et de la vérité qu'Il exercera ; il pressera les hommes d'aimer la justice et d'aimer aussi la récompense du juste qui est la vie éternelle.

L'apôtre semble montrer dans l'épitre, d'où notre texte a été tiré, que nombre d'humains prétendront faussement qu'ils connaissent Dieu ; Jean dit catégoriquement : « Celui qui dit : Je l'ai connu, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point en lui ». L'apôtre ne parle certainement pas là de quelqu'un qui prétend savoir quelque chose d'un Dieu, mais de quelqu'un qui prétend avoir une pleine connaissance de Dieu, qui prétend aussi jouir de sa communion. Jean nous montre un moyen de reconnaître si nous sommes de nouvelles créatures dans le Seigneur et si nous possédons en quelque mesure l'amour de Dieu dans nos cœurs ; c'est notre *obéissance* qui prouvera si nous sommes enfants de Dieu. Dans la mesure où nous mettons en pratique la Parole du Seigneur, l'amour de Dieu remplit notre cœur, car, si nous avons reçu l'esprit de Christ, le saint esprit, l'esprit de Dieu, cet esprit « produit en nous le vouloir et le faire, selon son bon plaisir » et selon notre capacité et nos moyens.

Notre capacité et nos aptitudes s'augmenteront jour après jour pour accomplir ce qui est bien. Nous ne pouvons espérer arriver à la perfection avant notre changement à la première résurrection, lorsqu'un nouveau corps nous sera accordé, mais nous devons faire tous nos efforts continuellement pour nous tenir le plus près possible du Seigneur, en esprit, en pensées, afin de jouir d'une communion continuelle avec lui ; en confessant nos fautes et en cherchant à obtenir le pardon, nous pourrons nous avancer jusqu'à la fin de notre course étant purs du péché, même en reconnaissant les imperfections de notre chair, qui d'ailleurs est complètement imparfaite.

LETTRES INTÉRESSANTES

Une sœur active dans la moisson.

J'ai un quartier dans lequel je distribue mes sermons à différentes personnes. Je mets l'adresse, mais je les porte moi-même. Je le fais deux ou trois fois ; puis je tâche de voir les personnes et je m'informe si ces sermons les ont intéressées et si elles voudraient prendre un abonnement régulier. Je les encourage à le faire, j'appuie sur les bienfaits d'une bonne lecture.

F.. G.

Soldat de Christ avant tout..

C'est toujours pour moi un plaisir considérable de savourer les mets succulents que sont les méditations de notre chère « Tour de Garde » et les sermons de notre bien aimé frère Russell. Oh ! puisse le Seigneur me garder dans sa communion et qu'il n'épargne pas sa verge à mon égard pour me châtier quand pour satisfaire les désirs de la chair je me détournerai tant soit peu de lui.

A. B., soldat français.